

Allocation de bienvenue et introduction au processus de réhabilitation animale REHAB2014

Cédric Sueur

La réhabilitation consiste en la remise en liberté, l'adoption ou le placement dans des sanctuaires d'animaux de laboratoire en fin de protocole. Cette démarche est à ce jour un processus non obligatoire mais proposée par différentes associations telles que le Graal ou la Sfeca et dans les dossiers d'autorisation d'expérimentation animale évalués par les différents comités d'éthique régionaux.

La réhabilitation des animaux de laboratoire en fin de protocole n'est pas qu'un sujet éthique. La protection ou le droit animal n'est pas la seule raison à prendre en compte dans le processus de remplacement, bien au contraire. Nous verrons lors de ces rencontres autour de la réhabilitation animale que le bien-être des zootechniciens est également un point à prendre en compte. En effet, des études tendent à montrer l'aspect positif qu'à la réhabilitation des animaux de laboratoire sur la qualité de travail des techniciens, des soigneurs animaliers ou des chercheurs. Ces aspects psychologiques et humains peuvent avoir un impact direct sur les résultats scientifiques ou la réussite économique de l'institut employant les personnes en question.

La réhabilitation animale est également un vecteur de conciliation et de communication entre la Recherche Scientifique, ses acteurs et le grand public. Le public, qu'il soit représenté par les associations de protection animale, les émissions de télévision ou toute autre personne physique ou morale, n'est pas à négliger. En effet, beaucoup de commissions nationales ou européennes, sont représentées aujourd'hui par des membres d'association de protection animale ou des politiques dont les choix dépendent de la majorité nationale. Ceci se fait parfois au détriment des acteurs de la recherche scientifique. Il est donc, non seulement important, mais également nécessaire, que ce soit à ces acteurs, chercheurs ou techniciens animaliers, de prendre les devants, d'agir en faveur de la réhabilitation, afin de montrer notre éthique de la recherche qui se doit d'être un équilibre entre le droit animal et les avancées médicales ou scientifiques. A défaut de décider, de communiquer et de faire avancer le processus de réhabilitation animale, nous pourrions nous voir priver de certaines décisions et actions concernant nos recherches. C'est à nous, usagers de l'expérimentation animale, de faire le premier pas vers un processus de conciliation et de communication.

Nous avons intitulé ces rencontres, « Premières rencontres autour de la réhabilitation animale » car nous espérons qu'elle soit une amorce à d'autres rencontres régulièrement organisées dans les prochaines années et que ce programme soit reconnu comme une formation à part entière à l'éthique et à l'expérimentation animale. Cependant, ce colloque n'est pas le premier à être organisé sur le sujet. Il fait suite au 1^{er} avril 2011, une journée intitulée « quelle vie après ? » organisée par l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort.

Le comité d'organisation souhaiterait dans un premier temps remercier tous les participants pour avoir fait le déplacement et donner de leur temps pour cette journée. Nous souhaiterions également souligner l'aide précieuse des différents et nombreux sponsors et partenaires de ces rencontres qui montrent à la fois l'intérêt commun, et de différents horizons, de la réhabilitation des animaux de laboratoire. Fondamental et appliqué, privé et public, recherche clinique ou vétérinaire, tous sont représentés et ont répondu positivement à notre appel. Enfin, un grand merci à vous, nous espérons que cette journée soit constructive et riche en échanges.